

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 11 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :	14	L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril, le Conseil
Nombre de conseillers présents :	9	Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni au
Qui ont pris part à la délibération :	11	nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0		séances sous la présidence de Monsieur Thierry DESTARAC
Date de la convocation :	08/04/2024	(Adjoint au Maire).
Date d'affichage :	08/04/2024	

Présents : DAUBE Mathilde, DESTARAC Thierry, DETHOU-BARBOSA Nathalie, DUTREY Florent, GAUBERT Gilles, RAFFENAUD Didier, RAGELLE Gérald, RODRIGUES Sophie, TILHAC Eric

Absents excusés et représentés : DE SOUSA MONTEIRO Davide, DETHOU Roland, GAROSTE Anne-Laure DUBARRY Marie-Pierre par RODRIGUES Sophie, TARISSAN Myriam par DETHOU-BARBOSA Nathalie

Secrétaire de séance : DETHOU-BARBOSA Nathalie

N° de la délibération DE_2024_08	Objet de la délibération VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
--	--

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Thierry DESTARAC, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Roland DETHOU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	39 781,05			51 485,86	39 781,05	51 485,86
Opérations exercice	74 337,47	61 831,19	245 660,18	272 106,53	319 997,65	333 937,72
Total	114 118,52	61 831,19	245 660,18	323 592,39	359 778,70	385 426,58
Résultat de clôture	52 287,33			77 932,21		25 644,88
Restes à réaliser	28 129,35	86 665,39			28 129,35	86 665,39
Total cumulé	80 416,68	86 665,39		77 932,21	387 908,05	472 088,97
Résultat définitif		6248,71		77 932,21		84 180,92

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU

